

LA VIE AU VILLAGE

ECOLE DE MUSIQUE BRAVO, CAMILLE !

Camille CELNY, 13 ans, de La Roquebrussanne, est une élève de Pierre LAURENT depuis l'âge de 5 ans. Avec beaucoup de sérieux, de régularité... et de plaisir, elle est venue, chaque semaine, prendre son cours, y compris, bien souvent, pendant les vacances. Chaque année, elle a participé, naturellement, à l'audition des élèves de la classe de piano. En 97, elle a joué en dernier, couronnant ainsi brillamment cette petite manifestation. En août dernier, elle a décidé, encouragée par ses parents et son professeur, de passer le concours d'entrée au conservatoire de Toulon. Travaillant d'arrache-pied, en un mois à peine, elle a mis au point, aidée de Pierre, le morceau imposé pour le concours d'entrée en « niveau élémentaire », tout en faisant face à une entrée en quatrième tout aussi sérieuse.

Lorsqu'elle a réussi, le 15 octobre dernier (et bien que le jury n'ait retenu que peu d'élèves), on ne sait vraiment pas qui était le plus heureux : Camille elle-même, ses parents ou son professeur !

Nous leur adressons toutes nos félicitations.



EXPOSITION DES ARTISTES PEINTRES ET SCULPTEURS DE STE-ANASTASIE

Plus encore que l'an dernier, cette exposition remporta un vif succès.

Le vernissage du samedi soir, réunissant artistes, élus et leurs invités, permit une première visite des tableaux extrêmement variés à tous points de vue (paysages, natures mortes ; aquarelles, gouaches, etc...) et des sculptures, puisque, cette année, trois sculpteurs du village s'étaient joints aux peintres.

Monsieur le Maire, dans une allocution chaleureuse, félicitait les artistes et soulignait à quel point il est important pour eux, de pouvoir exposer leurs oeuvres et communiquer ainsi avec tous, en partageant leurs impressions et leur talent. Il remercia ensuite M. Robert MENDOZE, dont les tableaux sont connus et renommés bien au-delà de nos frontières, d'avoir accepté, en qualité d'Invité d'Honneur, d'être présent à cette manifestation et d'honorer cette exposition en y plaçant trois de ses oeuvres.

Durant toute la journée du dimanche, de très nombreux visiteurs se sont succédés et ont admiré, commenté, interrogé les peintres présents, s'étonnant qu'une telle profusion d'oeuvres de cette qualité puisse émaner exclusivement d'artistes amateurs du village. Ces visiteurs venaient, pour la plupart, de notre village, mais aussi des villages environnants, et même de beaucoup plus loin, Toulon, La Seyne, etc...

Enfin, lundi matin, de 9 H à 11 H 30, les trois classes de l'Ecole Primaire, ont pu, aux aussi profiter du talent de leurs aînés, interrogeant les peintres, s'exclamant sur le clown de M. L'HONORE « qui ne fait pas rire », sur les toiles représentant le village « Oh ! c'est l'église ; regardez ! là, c'est la boulangerie ! ... » Guidés par leurs maîtres, ils ont reconnu facilement la différence entre natures mortes et paysages, peinture abstraite et peinture figurative, peinture à l'huile et aquarelle...

Rendez-vous en 1998, pour la 3ème exposition !

PETITES ANNONCES

- Recherche personne pour 8 heures par mois de ménage et de repassage.

☎ : 04.94.72.24.14

(laisser message sur répondeur).

- URGENT Cherche Studio ou F1 vide ou meublé sur Ste-Anastasie.

☎ : 04.94.72.27.24

- LOCATION MONTAGNE Studio PRAZ Sur ARLY (Megève) Plein Sud (4 personnes).

☎ : 04.94.72.29.81



CINEMA

SAMEDI 25 OCTOBRE
à 20 H 30

Salle Polyvalente

(Entrée 23 F.)

Au programme :

CONTACT

Avec Jodie FOSTER
et Matthew MC CONAUGHEY

SAINTE-ANASTASIE



BULLETIN MUNICIPAL

OCTOBRE 1997
N°94



LE MOT DU MAIRE

Il serait bien excessif d'affirmer que Sainte-Anastasie souffre de turbulences comparables à celles prospérant dans d'autres villages dits plus urbains.

Pour l'heure, les efforts de la Commune et l'intense vie associative agissant tout autant par les liens qu'elle tisse, que par la diversité de ses pratiques sportives culturelles ou artistiques, nous préservent encore de cette calamité écrasante d'autres lieux défavorisés.

Chez nous, la « délinquance » s'exprime, si l'on peut dire, avec mesure, bien qu'elle soit perçue de manières très diverses.

Selon le cas, par un confortable tour de passe-passe coutumier de notre nature, nous pouvons être plus sensibles, par exemple, aux irritantes pétarades d'une mobylette qu'à l'usage pourtant plus dramatique, mais hélas inaudible, de la drogue ou de l'alcool (pas toujours).

Quoi qu'il en soit, depuis des années, la véritable délinquance ne s'est guère véritablement manifestée à Ste-Anastasie. Seuls quelques garnements(es) ont dû être tout au plus rappelés à l'ordre pour leur énergie débordante et leurs moeurs nocturnes tapageuses.

Quant à la toute jeune génération, « celle qui monte », c'est encore à l'autorité parentale qu'il appartient -par des traitements appropriés- de maintenir ses ardeurs à des niveaux acceptables.

De ce facile et trop sommaire constat, il serait vain de conclure, sinon en espérant qu'après la famille, le groupe associatif puisse bien garder dans notre village le fort rôle éducatif, identitaire et social que nous attendons de lui sans le lui imposer.

Puissions-nous, chacun à notre manière, longtemps préserver cela.

Jean-Pierre MORIN



POLICE MUNICIPALE

Pendant les heures ouvrables s'adresser ou téléphoner à la Mairie au **04.94.69.64.40**.
En dehors des heures ouvrables et en cas d'urgence, téléphoner au Gardien de Police Municipale :

 **04.94.72.27.82.**

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse aux numéros précédents, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Véronique MARIN, Assistante Sociale, tiendra sa permanence en Mairie le :
Vendredi 7 NOVEMBRE 1997
de 10 Heures à 12 Heures.

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Les prochaines permanences auront lieu les
Vendredis 14 et 28 NOVEMBRE en Mairie
de 14 H. à 16 Heures.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assurera sa permanence à la Mairie, le jeudi 6 Novembre 1997 de 10 heures à 12 heures : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide ménagère).



SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

Le 26 Octobre Dr FAURE.....04.94.78.33.81
Le 1-2 Nov. Dr CORBIER.....04.94.72.25.69
Le 9 Nov. Dr LE MADEC...04.94.59.69.52
Le 11 Nov. Dr ARNAUD04.94.80.26.94
Le 16 Nov. Dr MATHIE.....04.94.59.62.97
Le 23 Nov. Dr HYBRAM04.94.28.33.17
Le 30 Nov. Dr ASPE04.94.48.85.20.

BIBLIOBUS

 Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasia, Parking des Ferrages le 25 Novembre 1997, de 13 H 30 à 15 H..

PHARMACIES DE GARDE

Du samedi 25/10, 19 H au samedi 01/11, 09 H :
-appel préalable au 04.94.86.90.70 (Phcie de LA ROQUEBRUSSANNE) ou le 04.94.07.08.08 (standard) pour une autre pharmacie.

Du samedi 01/11, 19 H au samedi 15/11, 09 H :
-appel préalable au 04.94.07.08.08 (standard).

Du samedi 15/11, 19 H au samedi 22/11, 09 H :
-appel préalable au 04.94.33.98.23 (Phcie de MEOUNES) ou le 04.94.07.08.08 (standard) pour une autre pharmacie.



DECHARGE CANTONALE DE LA ROQUEBRUSSANNE

(Après le rond-point du Collège de Garéoult, prendre la direction de La Roquebrussanne).
Du Lundi au Vendredi -8H à 12H- -13H30 à 16H-
Samedi et Dimanche -8H à 12H-

Pour vous débarrasser de tout ce qui n'est pas « monstres », c'est-à-dire ce qui ne peut trouver place dans une malle de voiture.

RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochains ramassages des « monstres » :

- ♦ le LUNDI 27 OCTOBRE 1997
- ♦ le LUNDI 24 NOVEMBRE 1997
(se faire inscrire en Mairie au préalable).

CAMION VENTE

Date prévue pour le prochain passage de camion vente au parking des Ferrages :

MARDI 25 NOVEMBRE
L'OUTILLEUR DU SUD EST
de 16 H 30 à 18 H 30

INTERVENTION SUR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Numéro d'appel : 04.94.86.34.61.
puis numéro donné par le répondeur



MAIRIE : Service CANTINE

Le numéro de téléphone pour les réservations de repas a changé :
appeler désormais le **04.94.69.64.47**
(1er étage)



Le Judo a été créé au Japon en 1882, par Maître JIGORO KANO, à partir des techniques utilisées par les guerriers japonais appelés « Samouraïs ». Il représente aujourd'hui, le troisième sport français en nombre de licences (550 000).

Le judo est le sport pour tous par excellence. Adapté à toutes les tranches d'âge sa pratique est en constante progression. La relation avec le partenaire est fondamentale.

C'est un sport où l'on apprend à se fixer des objectifs, à analyser les succès comme les échecs et à se concentrer. L'entraînement est progressif et dosable à volonté, sous le contrôle d'enseignants diplômés d'Etat. Le judo permet aux enfants de s'exprimer pleinement dans un contexte ludique. Les professeurs diplômés d'Etat, sont aptes à délivrer les ceintures « couleur » en judo, en atemi-jitsu et disciplines associées.

Le Code Moral du judo est « politesse, courage, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi et amitié ».

Le Judo club de Sainte Anastasia rassemble toutes ces qualités. Ce sont déjà trois ceintures noires qui le fréquentent. Précisons que le judo est un sport pour toute la famille, qui détend, qui équilibre et qui développe les réflexes et la condition physique.

HORAIRES DES COURS

- **Adultes** : Judo et Atémi-Jitsu
Lundi de 19 H à 21 H.
Jeudi de 18 H 30 à 21 H
- **Adolescents** : (8 ans - 14 ans)
Mardi de 17 H 30 à 19 H.
Mercredi de 16 H à 17 H.
Jeudi de 17 H 30 à 18 H 30
- **Baby Judo** : (4 ans à 7 ans)
Mercredi de 15 H à 16 H.

Pour plus de renseignements, Christian FIGARI est à votre disposition au Gymnase les jours des cours.

Christian FIGARI

POUR LE TELETHON

Le 6 DECEMBRE à 18 H.

Démonstration de Judo
Spectacle (son et lumières)
de JUDO et d'ATEMI-JITSU
Combat avec arme blanche réelle

DERNIER MINUTE... MESSAGE PERSONNEL

Les Judokates et Judokas du club souhaitent un prompt rétablissement à Carole et espèrent la revoir bientôt après son petit accident de la circulation.

PROCHAINE REUNION DES ARTISTES-AMATEURS DE STE-ANASTASIE (Peintres et Sculpteurs)



Cette réunion est prévue pour le Vendredi 7 NOVEMBRE à 18 Heures, Salle Polyvalente. Toutes les personnes intéressées sont invitées à y participer, car elle concerne en effet :

- Les artistes peintres et sculpteurs qui ont exposé cette année.
- Et également ceux qui, n'ayant pu participer en 97, désirent se produire en 98.

ORDRE DU JOUR :

- Observations et suggestions concernant l'expo. 97.
- Discussion sur l'opportunité de créer ou non une association loi 1901 « Artistes Amateurs de Ste-Anastasia ».
- Questions diverses.

REPAS DE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

Pour la deuxième année consécutive, les membres de la Commission Extra Municipale des sports et des loisirs ont organisé leur amical « dîner dansant ».

Cette manifestation annuelle, financée par les participants, a permis à une soixantaine de nos dirigeants associatifs accompagnés de leurs épouses (ou époux) de se rencontrer et de partager un excellent repas préparé par Bernard SCLAFANI, Président du club de football. Le tout en musique, arrosé avec une modération très sportive.



ETOILE SPORTIVE DE SAINTE-ANASTASIE

SAISON 97/98 : C'est reparti pour les petits et les plus grands. Une équipe « poussin » et deux équipes « débutants », représentent notre village cette année dans divers championnats et coupes. EN POUSSIN les choses commencent à être un peu plus sérieuses. Nos jeunes footballeurs commencent à acquérir une certaine expérience et les entraînements du mercredi dirigés par M. IVARS et M. SCLAFANI Jérôme commencent à porter leurs fruits. En quatre matches déjà disputés 2 victoires, 1 nul et une défaite, beaucoup de travail reste à faire, surtout avec l'engagement de l'équipe en coupe du Var et en coupe Nationale, plus le championnat, de beaux matches en perspective.

DEBUTANTS avec un nouvel entraîneur M. POINTET, les débutants 1ère année ont pour la première fois commencé à participer à des petits tournois (mini championnat) contre d'autres villages. Mais n'oublions pas que pour eux il s'agit avant tout de s'amuser. Ensuite pour la compétition, les résultats viendront petit à petit. Ne les bousculons donc pas pendant les matches, laissons les jouer et encourageons les, car ces petits bonshommes de 5 à 7 ans seront peut-être un jour de grands joueurs. Merci aux parents qui cette année viennent nombreux accompagner leurs enfants. Y. IVARS - J. SCLAFANI.

PLATEAUX DEBUTANTS 1^o phase

- le 08/11/97 à BRIGNOLES
- le 15/11/97 à PIGNANS
- le 22/11/97 à GAREOULT/NEOULES
- le 29/11/97 à ROCBARON
- le 06/12/97 à BESSE
- le 13/12/97 à STE-ANASTASIE

Deux équipes étant engagées, tous les débutants sont convoqués au stade à 13H30 aux dates ci-dessus.

Les parents pouvant accompagner leur enfant et un ou deux autres seront les bienvenus pour tous les déplacements. Prévenir M. POINTET en cas d'absence ou de non accompagnement de Votre enfant.

☎ : 04.94.72.22.57

ou M. IVARS : 04.94.72.26.32.

Avec tous nos remerciements.

Le Président.



BADMINTON DU VAR

C'est à la salle polyvalente de Sainte-Anastasia/Issole que s'est tenue l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Badminton du Var.

En présence des présidents de clubs varois et de leurs délégués, l'assemblée a procédé au renouvellement du comité directeur.

La présidence est assurée depuis par le président du club de Sainte-Anastasia, Patrick VANDAELE. Les vice-présidents sont Roselyne BARTHELEMY, de Draguignan et Guy LAMBERT, de Sainte-Anastasia ; le trésorier Alain GIDE, de Sainte-Anastasia et Jean VANDECASTEELE, d'Ollioules pour le poste de trésorier adjoint. Le poste de secrétaire est assuré par François THERY, du club de Callian. A l'ordre du jour étaient également inscrites les modalités de l'interclubs pour la saison à venir, et devant l'augmentation constante des licenciés dans le département, il a été décidé de créer deux divisions afin de répondre aux attentes du plus grand nombre de compétiteurs.

P.V.



LES RANDONNEURS DE STE-ANASTASIE

L'Assemblée Générale des randonneurs se tiendra le jeudi 20 Novembre prochain, Salle Polyvalente, à 18 H. (17 H 30 pour les membres du C.A.).

ORDRE DU JOUR :

- Renouvellement d'une partie du Conseil d'Administration et du bureau (remplacement des membres sortants).
- Inscriptions définitives pour le repas du 29.
- Questions diverses.

Le repas de fin d'année est fixé au 29 du même mois. Rendez-vous vers 19 H 30, Salle Polyvalente. A Bientôt.

La Présidente.



Estimations
Gratuites

Violette JOVYS
Agent Commercial
BESSE IMMOBILIER
Achats - Ventes
04.94.69.70.82

CHRONIQUE MUNICIPALE

COMPTE RENDU

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 3 OCTOBRE 1997

Sous la Présidence de M. MORIN, Maire.

PRÉSENTS : MME BOCQUET, LAURENT, MM. LALANDEC, BROSSAUD, RAYNAUD, CORBIER, REMY, ABELLO, JURAVER, ISTRIA, TOSELLO

ABSENTS : M. FADDA donne procuration à M. JURAVER ; M. CUENOT.

MAJORATION DE L'INDEMNITE DE LOGEMENT DUE AUX INSTITUTEURS NON LOGES PAR LA COMMUNE

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des demandes formulées par :

- Madame Isabelle FABRE, Institutrice Ecole Maternelle
- et Monsieur Patrick DATH, Directeur de l'Ecole Maternelle

au sujet de la majoration de 25 % de l'indemnité de logement due par les communes au personnel enseignant marié ou assimilé (agent vivant en concubinage) non logé, énuméré à l'article 2 du décret du 2 Mai 1983.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder aux instituteurs mariés non logés par la commune la majoration de l'indemnité de logement de 25 % correspondant à l'arrêté préfectoral en vigueur à compter du 01/09/97. Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6556 du Budget Communal pour couvrir la dépense.

ANNULATION DE TITRES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu, afin d'interrompre la procédure de recouvrement, d'annuler les factures ordures ménagères suivantes

1994 : N°90 d'un montant de 400 F. adressée à M. ZEHNACKER et la réduction du titre N°93 du 06.06.1994 d'un montant de 400 F.

1995 : N°235 d'un montant de 450 F. adressée à M. FOUHAL Mohamed

N°171 d'un montant de 450 F. adressée à M. DE COOK RAMPELBERG Joseph
N°625 d'un montant de 450 F. adressée à M. VICART Lucien

N°528 d'un montant de 450 F. adressée à M. ROSIQUE Luc
et de procéder à la réduction du titre n°132 bordereau 18 du 10.08.95 d'un montant de 1 800F.

1996 : N°669 d'un montant de 500 F. adressée à M. VICART Lucien

N°212 d'un montant de 500 F. adressée à M. DESNOUX Serge

et de procéder à la réduction du titre n°82 du 19.06.1996 d'un montant de 1 000 F.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide l'annulation de ces factures et la réduction des titres n°93 du 06.06.1994, n°132 du 10.08.1995, n°82 du 19.06.1996, la dépense correspondante est inscrite au Budget de la Commune article 673.

DECISION MODIFICATIVE

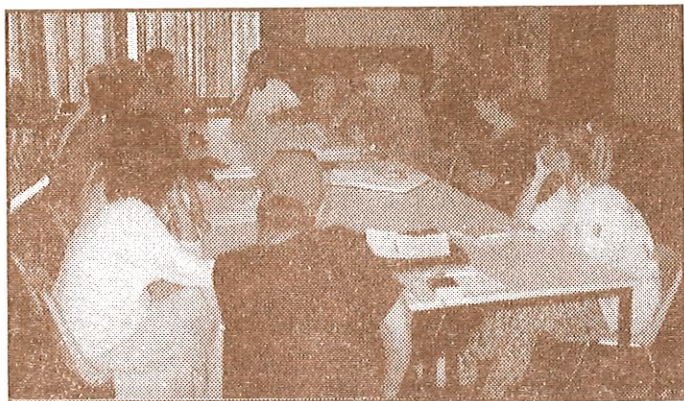
Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de faire les virements de chapitre à chapitre suivants :

- Chapitre 012 Compte 6413
Personnel non titulaire - 50 000 F.
- Chapitre 65 Compte 6554 Contributions organismes
Regroupement + 50 000 F.
- Chapitre 011 Compte 60632
Fournitures petit équipement - 10 000 F.
- Chapitre 65 Compte 6554 Contributions organismes
Regroupement + 10 000 F.
- Chapitre 011 Compte 6188
Autres Frais Divers - 10 000 F.
- Chapitre 012 Compte 6336
Cotisations au CNFPT + 7 000 F.
- Chapitre 011 Compte 63512
Impôts Directs + 2 000 F.
- Chapitre 011 Compte 637
Autres Impôts et Taxes + 1 000 F.

- Compte 2315 Opération N°17 + 20 000 F.
- Compte 2157 Opération N°3 - 20 000 F.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette décision.

COMpte Rendu de la Réunion de la Commission Extra-Municipale des Sports et des Loisirs en date du 2 Octobre 1997



ETAIENT PRESENTS : M. MORIN, Maire ; M. CUADRA (Tennis et Gym), M. JURAYER (Adjoint aux Sports), M. DETTWILLER (« Chant et Amitié »), M. BRUZZONE (Basket), M. DELESCAZE (Cavaliers de l'Issole), M. IVARS (Jeunes de Ste-Anastasia), M. SCLAFANI (Football), M. GONNET et M. SAUVET (Association Vouloir), M. HENRIOT (Vol Libre).
Mme COTTO (Badminton), Mme LAURENT (randonneurs pédestres), Mme FIGARI représentant M. FIGARI (Judo), Mme ROY (Cigales).

ETAIENT EXCUSES : M. SABATIER (Boules), M. GROSJEAN (Boucles de l'Issole), Mme TIFRA (Parents d'Elèves).

OUVERTURE DE LA SAISON SPORTIVE ET ASSOCIATIVE.

- **BASKET :** Le calendrier a été affiché. Les poussins doivent débuter en octobre. Problème des matches : « doit-on interrompre tout sport s'il y a compétition ? » Réponse : Oui.
- **FOOTBALL-JUDO :** La question de l'usage simultané de la salle par ces deux sports est posée. Après discussion, il est admis que cette cohabitation est difficile et que d'une manière générale, la priorité est donnée aux sports de salle.
- M. JURAYER suggère l'utilisation par le club de Football, dans le cadre exclusif de sa préparation physique, d'un créneau encore libre, le mercredi matin (de 11 H. à 12 H.). Il propose de régler ce problème en concertation avec les intéressés.
- **JUDO :** M. FIGARI aimerait disposer de la salle un samedi soir, au mois de décembre, pour une démonstration. Dans le cadre du Téléthon, la date du 6 décembre est retenue.

CALENDRIER DES LOTOS ET UTILISATION DE LA SALLE DE REUNION

- ♦ Samedi 8 Novembre :Assemblée Générale du Tennis.
- ♦ Mardi 11 Novembre :Foire à la Brocante Place de la Gare.
- ♦ Vendredi 14 Novembre :Assemblée Générale « Chant et Amitié » à 18 H.
- ♦ Jeudi 20 Novembre :Assemblée Générale des Randonneurs à 17 H.
- ♦ Samedi 29 Novembre :Repas des Randonneurs à 19 H 30.
- ♦ Dimanche 7 Décembre :Loto du Basket à 14 H.
- ♦ Samedi 13 Décembre :Loto du Comité des Fêtes à 20 H.
- ♦ Dimanche 14 Décembre :Repas des « Cigales » 20 H 30.
- ♦ Mercredi 31 Décembre :Salle réservée A.S.L. (repas).
- ♦ Dimanche 4 Janvier :Voeux du Maire à 11 H.
- ♦ Jeudi 8 Janvier :Réunion des Randonneurs.
- ♦ Samedi 10 Janvier :Galette des Rois Club de Foot à 18 H.
- ♦ Dimanche 11 Janvier :Galette des Rois Club de Basket.
- ♦ Samedi 17 Janvier :Assemblée Générale des « Cigales » à 14 H 30.
- ♦ Vendredi 24 Janvier :Galette des Rois Club de Tennis à 16 H.
- ♦ Samedi 7 Février :Loto Comité des Fêtes à 20 H 30.
- **TELETHON LES 6 ET 7 DECEMBRE :** Il est décidé d'organiser une journée dans un cadre inter-associatif.
- **DEMISSION DU PRESIDENT DES « BOUCLES DE L'ISSOLE » :** La question sera étudiée et examinée lors de la prochaine réunion. Le Maire remercie M. GROSJEAN pour son activité durant ces 4 dernières années.
- Mme ROY demande si le dépliant concernant le village (associations, festivités, plans, renseignements divers, etc...) sera réédité. M. MORIN indique que ce projet est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H.



Le 10 Octobre de nombreux parents sont venus assister à l'Assemblée Générale de l'Association.

Après avoir rappelé les préoccupations majeures de l'A.P.E.S.A., la Présidente a fait le point sur les manifestations de l'année écoulée. Un résumé des achats, sorties et projets des écoles financés (en partie ou totalement) par l'A.P.E.S.A. a permis à tous de constater que le soutien des parents par leur cotisation et leur présence est indispensable.

Le bilan financier a ensuite été présenté par Nanou SUJET, Trésorière, dont l'efficacité et la bonne humeur nous manqueront puisqu'elle décide de quitter le bureau.

Cette année, une nouvelle équipe dynamique vient élargir le bureau désormais composé de :

- Isabelle TIFRA, Présidente, Maman de Ambre CM1, Morgan et Dorian ;
- Nicole GLIOSCA, Vice-Présidente, Maman de Sarah CE2 et Quentin ;
- Marie-Josée VIVES, Vice-Présidente, Maman de Jérémy CP ;
- Muriel PEPONNET, Trésorière, Maman de Théo CP et Loïc ;
- Ghénì PEREZ, Trésorière Adjointe, Maman de Morgane CM1 ;
- Corinne REZETTE, Trésorière Adjointe, Maman de Laura CM1 et Aurore ;
- Véronique OLIVIER, Secrétaire, Maman d'Alison et Alexis Maternelle ;
- Rachel MANISCALCO, Secrétaire Adjointe, Maman de Romain CP et Aline ;
- Mireille SCHNEIDER, Membre actif, Maman de Maurice CE2 ;
- Yves MARQUER, Chargé de liaison avec le corps enseignant.

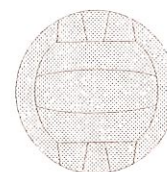
Mme TIFRA a clôturé la séance en remerciant chaleureusement les parents et la municipalité pour son écoute et sa disponibilité.

La dégustation d'une sangria « maison » a clôturé la séance dans la joie et la bonne humeur.

Avis aux retardataires : Le règlement des cotisations peut se faire auprès des membres du bureau ou des instituteurs.

La Présidente.

VOLLEY-BALL



Cette année encore, le club de Sainte-Anastasia organisait le dimanche 28 Septembre le tournoi « BAVAZANO » auquel étaient invitées les Communes de Saint Cyr et de La Ciotat. Après un match très disputé c'est finalement ce dernier club qui emportait le trophée face à l'équipe locale exceptionnellement renforcée par M. Gérard FABRE Conseiller Général du Canton, par le Maire et l'Adjoint aux sports M. Aristide JURAYER. A cette occasion Monsieur FABRE, remettait officiellement à l'équipe de Ste-Anastasia un magnifique jeu de maillot offert par le Conseil Général. Bravo à tous et en particulier à MM Bernard SCLAFANI et LESOU.



ECHEC ET MAT

Un nouveau club est né à Ste-Anastasia, souhaitons lui longue vie. Désormais les amateurs d'échecs pourront se retrouver chaque mercredi à partir de 20H30 au premier étage de l'ancienne Mairie. Pour tous renseignements téléphoner au : 04.94.86.64.57.



LA VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES CIGALES



Nous vous invitons à prendre note des trois informations ci-après :

- ♦ La visite du jardin exotique et du zoo de Sanary-Bandol est organisée le Mardi 4 Novembre. Elle sera suivie d'un repas crêpes au Castellet et de la découverte du musée de la poupée, au Beausset. Prix de la journée 180 F. Départ à 8 H. de la Place de la Gare. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 28 Octobre.
- ♦ Le Jeudi 20 Novembre, à 20H30, au Zénith Oméga de Toulon, les choeurs de l'armée rouge donnent un spectacle de chants et danses. Prix de la soirée 190 F. (dont 50 F. à l'inscription). Le nombre des places étant limité, veuillez vous inscrire avant le 8 novembre;
- ♦ Le Samedi 6 Décembre, de 9H. à 12H. et de 14H. à 17H., le club organise sa journée « portes ouvertes », avec une exposition-vente d'oeuvres réalisées par des adhérents. Venez nombreux jusqu'à notre local, vous pourrez y choisir vos cadeaux de fin d'année.

Nous vous informons que l'atelier « couture » du club se tiendra désormais le mercredi, à 14H30, au local. La permanence du club, ainsi que la bibliothèque s'y tiendront, quant à elles, le jeudi de 16H30 à 17H30.

D'autre part, nous envisageons de créer un atelier pour apprendre les techniques de l'encadrement. Si vous êtes intéressés, veuillez nous le faire savoir.

La Présidente.

A.S.L. SECTION BASKET



Bon début de notre équipe Senior. Deux victoires contre Draguignan et Bandol. Le Capitaine entraîneur Christophe ALLAVENA, nouveau venu au Club à du Punch.

Souhaitons une bonne saison à nos Seniors.

Prochain match à Ste-Anastasie : le 09/11/1997 à 10 H. contre SAINT-CYR

Nos poussins eux, se préparent pour leur championnat.

Le Président - G. Bruzzone



CLUB DE TENNIS

L'Assemblée Générale du Club aura lieu le **SAMEDI 8 NOVEMBRE 1997** à 17 H. à la Salle Polyvalente.

La présence de tous les membres ainsi que celle des parents d'élèves de l'Ecole de Tennis sont souhaitées.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral et d'activité ;
- Ecole de tennis ;
- Rapport financier ;
- Changement des Statuts ;
- Départ de deux membres du bureau : trésorier - secrétaire ;
- Election de deux nouveaux membres : trésorier - secrétaire ;
- Election du Comité ,
- Tarifs et Budget 1998 ;
- Questions diverses.

Un apéritif clôturera cette réunion.

Le Bureau



SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Remerciements

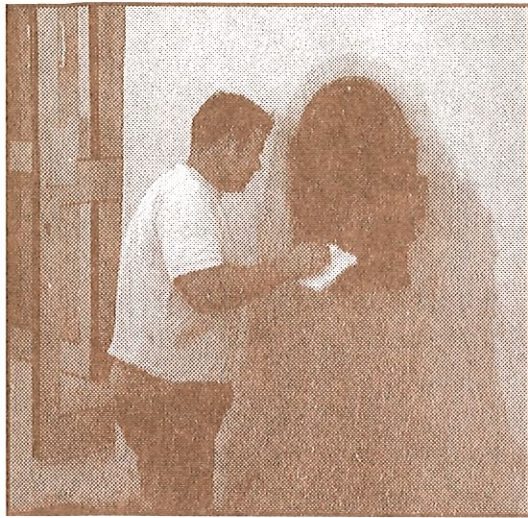
Le 6 Septembre a eu lieu à la salle polyvalente de notre village une vente braderie de vêtements. Cette manifestation a connu un franc succès grâce aussi bien à la qualité des objets présentés qu'aux prix pratiqués.

De la même manière, nous avons organisé les 13, 14 et 15 octobre une collecte alimentaire à la fois dans les locaux de la Mairie et dans notre propre local qui a connu une très réelle réussite avec plus de 30 colis.

Ainsi ces deux manifestations nous permettent de venir en aide aux plus démunis d'entre nous surtout à l'approche de la mauvaise saison.

Que tous les généreux donateurs trouvent ici l'expression de nos très sincères remerciements. N'oublions pas aussi d'exprimer à M. le Maire et à son Conseil Municipal toute notre gratitude pour toute l'aide qu'ils nous ont apporté.

Dr CASTANET.



- ♦ Tapissage et installation du piano au premier étage de l'ancienne mairie.
- ♦ Ramassage des monstres (trois jours : toujours plus fort !).
- ♦ Remplacement de la vitre d'accueil et du chauffe-eau de la salle polyvalente .

- ♦ Réfection en enrobé du Chemin de Bertrand Marin (900 m) .
- ♦ Bétonnage du Chemin des Bréguières (250 m)
- ♦ Installation d'une



poubelle devant la Mairie et réalisation par le personnel communal d'une boîte à lettre « Maison ».

- ♦ Réparation après déprédation de la clôture du stade de football.
- ♦ Peinture des portes du cimetière.

DEBROUSSAILLEMENT



Depuis le 15 Octobre, le débroussaillage, ou plus exactement l'incinération des végétaux est autorisée sans démarche particulière (en évitant cependant de brûler les jours de Mistral).

Ceci pour indiquer que les opérations obligatoires de débroussaillage doivent être achevées le 15 Mars (ce qui n'est pas si loin).

Retroussons donc nos manches sans trop tarder.

Merci



QUE FAIRE DE NOS CHIENS SI NOUS N'AVONS PAS DE JARDIN ?

Périodiquement, les histoires de chiens et de chats reviennent sur le tapis et donc dans le bulletin (ce sera également bientôt le tour des feuilles mortes).

Ces derniers jours donc, plusieurs plaintes sont parvenues en Mairie dénonçant les nuisances glissantes et odoriférantes de ces charmants compagnons à quatre pattes, passant semble-t-il, plus de temps sur la voie publique qu'auprès de leur maître.

Aujourd'hui hormis philosopher sur les limites incertaines de la liberté des uns et des autres, il n'apparaît d'autre recours que de confier cet épineux problème au bras séculier de la Commune (en l'occurrence la police municipale).



QUALITE DE L'EAU DE BOISSON **DU RESEAU PUBLIC**

(Analyse du 23 Septembre 1997)

Eau de minéralisation importante, microbiologiquement conforme pour les paramètres recherchés.

Le Maire,
Le Conseil Municipal,

Ont l'honneur de vous inviter à la
Commémoration Officielle de
L'ARMISTICE du
11 NOVEMBRE 1918

- 10H00 : Départ du Cortège (devant la Mairie)
- 10H30 : Cérémonie devant le Monument aux Morts (cimetière)
- 10H45 : Apéritif au Bar des Amis